

Le Grand Débat National

Réunion du lundi 11 mars 2019 à Champagnole

Organisée par la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura avec les 63 communes qui la composent.

Thèmes abordés : la fiscalité et les dépenses publiques – l'organisation de l'État et des services publics.

Animateur : Philippe ARNAUD

En présence de Clément PERNOT (président du Conseil départemental du Jura et de la Communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura), de Guy SAILLARD (maire de Champagnole), de nombreux élus intercommunaux (maires et conseillers municipaux), de Jérôme LINDA représentant des Gilets Jaunes sur le Territoire.

Environ 350 personnes.

Préambule

Mr. Clément Pernot :

Mesdames et Messieurs, je suis très heureux de vous voir aussi nombreux ce soir, vous nous donnez raison d'avoir accepté d'organiser ce grand débat sur le Territoire champagnolais. A l'origine, pour ne rien vous cacher c'est Monsieur le Préfet du Jura qui est à l'origine de cette rencontre. Il a sollicité la Communauté de Communes pour organiser ce débat. On a donc pensé que dans la mesure où ces débats fonctionnaient sur d'autres territoires, il fallait s'inspirer de ce mode de communication pour donner la parole aux habitants de notre Territoire.

Ce débat s'inscrit dans une logique amicale. Nous sommes ici tous des amis, quelles que soient nos différences et nos convictions. Si j'insiste sur cette approche, c'est que je souhaite que ce débat se fasse de la manière la plus sympathique possible. Pour qu'il y ait débat, il faut aussi une certaine discipline. J'invite chacun d'entre vous à prendre la parole de manière synthétique. Afin de permettre de prendre des notes et de retranscrire au mieux le document, merci de donner votre nom dès lors que vous vous exprimerez pour que votre propos puisse être retranscrit de la manière la plus précise possible.

Pour que les choses soient efficaces, il faut de la neutralité. Celle-ci est représentée par Philippe Arnaud, animateur sur la radio 107.7, journaliste qui est défrayé pour sa prestation, ce qui nous assure une totale neutralité.

Le débat va s'articuler autour de 2 thèmes sur les 4 proposés : la fiscalité et les dépenses publiques et l'organisation de l'état et des services publics.

J'espère que chacun y trouvera son compte. Merci de vous être déplacés si nombreux. Nous avons invité les élus de la Communauté de Communes mais nous sommes surtout ici en tant que citoyens. Personne n'est à même de répondre à certaines questions. Beaucoup resteront sans réponse mais seront inscrites dans le compte-rendu et montreront les besoins qui peuvent s'exprimer sur notre territoire par les uns et les autres. Nous nous permettrons de répondre que si les questions concernent nos domaines de compétences. Ce débat n'est pas un meeting politique mais nous pourrions répondre si les questions intéressent le département, la communauté de communes ou la commune.

L'engagement des gilets jaunes depuis le 17 novembre est à l'origine de ce grand débat : j'accorderai donc à Monsieur Jérôme Linda, représentant des gilets jaunes sur le Territoire, la parole pendant quelques instants avant que le débat ne s'installe sous la houlette de notre journaliste indépendant.

Débat

Animateur :

Merci, merci aux jurassiens, je suis ravi d'être invité à ce grand débat ce soir, étant moi-même jurassien, originaire de Saint-Claude, et je suis ravi d'animer cette belle soirée avec autant de personnes présentes. Beaucoup de communes n'ont pas eu autant de monde.

Nous sommes dans une période, d'incertitude, d'interrogations, de souffrance, le langage est éteint, et donc la violence prend le pouvoir. C'est pour ça, aujourd'hui que l'idée de laisser parler tout le monde est une belle initiative et est une bonne réponse je trouve au mouvement social engagé depuis le 17 novembre. Vive le dialogue, et je suis très ravi d'être avec vous ce soir !

Déjà 15 000 réunions en France, et plus d'1 million et demi de propositions nous dit le Gouvernement depuis le début de ce grand débat et fin ce vendredi 15 mars, de cette première partie de dialogue, mais ce n'est peut-être pas la dernière.

LECTURE DE LA CHARTE du grand débat par l'animateur.

Mr. Jérôme Linda :

Bonsoir, je suis Jérôme Linda, dit Patouille, restaurateur associé avec mon frère Laurent, nous tenons un établissement dans le magnifique village de Bonlieu, adossé au site des cascades du hériçon. Je suis également rôtisseur sur différents marchés du Jura et intervenant dans l'événementiel et je suis aussi conseiller municipal de ma commune.

Je remercie tout d'abord monsieur le Président Pernot pour l'invitation à ce débat en tant que l'un des représentants des gilets jaunes de Champagnole et comme citoyen bien sûr.

Il est vrai qu'au départ j'étais plutôt réticent à cette idée, mais après réflexion c'est la discussion entre personnes du peuple qui m'intéresse vraiment.

Merci également à Monsieur le Maire Guy Saillard pour la salle du REX que vous nous prêtez pour notre rassemblement au sujet du RIC le 22 mars prochain.

Je suis encore et toujours « gilet jaune », depuis l'origine du mouvement début novembre et pourtant je ne parle pas en mon nom mais en celui de tous « les gilets jaunes ». Je désire un changement profond et conscient du système économique et fiscal afin que chacun puisse vivre correctement dans une France de véritable égalité.

Après 4 mois de revendications, la situation a très peu évolué, il suffit de regarder les panneaux des stations-services pour le constater. Le prix des carburants est à nouveau en hausse. Le pouvoir d'achat n'a eu droit qu'à des mesurètes sans aucune considération pour les travailleurs, les retraités et tous les autres. Nous sommes méprisés par nos élites qui se cachent derrière les lois pour dépenser, voire pour certains frauder. Notre pays est champion du monde, pas seulement au football, mais en matière de taxes. J'attends toujours le choc de simplification annoncé par l'ancien Président de la République. Il est normal et juste de redonner à la collectivité, ceci afin de pouvoir bénéficier de nombreux services mis à notre disposition. Encore faudrait-il pour cela que tout le monde puisse jouir des mêmes droits avec plus d'égalité. Dans nos campagnes, on ferme les gares, les postes, les hôpitaux, les transports, des classes... nous obligeant à aller toujours plus loin pour bénéficier de ses services soi-disant pour des raisons économiques alors que dans le même temps, l'Etat vit au-dessus de ses moyens. Sa gestion est catastrophique. Comme exemple, il rémunère chaque mois 125 à 130 préfets sans préfecture. C'est un exemple parmi tant d'autres. La Cour des Comptes, organisme de contrôle des comptes de l'Etat, relève des points litigieux mais aucune mesure n'est ensuite mise en application. Bien sûr il existe de nombreuses pistes pour réduire notre endettement abyssal. La défiance du peuple envers les institutions, les représentants ne cessent de progresser.

En tant que gilet jaune, je précise que je ne cautionne pas les violences que nous pouvons voir à travers le pays, qu'elles viennent des casseurs, des forces de l'ordre ou même des gilets jaunes .

Je souhaite un débat ouvert, pour nous exprimer de façon constructive et dans le respect.

Merci à tous.

Mr. François-Xavier M. :

J'ai 78 ans, j'habite à Cize, et c'est la première fois de mon existence qu'une telle manifestation peut s'exprimer.

Toutes les mesurette qui pourront être prises le seront au détriment d'autres choses s'il n'y a pas une réduction drastique des prélèvements obligatoires. Car depuis une vingtaine d'année, ceux-ci augmentent pratiquement d'un point chaque année. Pour réduire ces prélèvements, il y a obligatoirement des besoins politiques de supprimer certaines choses. Je vais exprimer ce qui me semble très important. Il y a une assemblée qui sert à pas grand-chose : le Comité Economique et Social. Son rôle est de donner des avis à des conseillers. Or l'ensemble du corps politique, que ce soient les présidents ou les ministres, ont déjà des conseillers. Est-ce qu'il est utile d'avoir un organisme qui donne des conseils à des conseillers et qui coûte très cher ?

A titre d'exemple: il y a eu une grosse manifestation il y a quelques années concernant le mariage pour tous. Normalement, si 500 000 signatures étaient enregistrées, le projet aurait dû être présenté au comité, il y eu les 500 000 signatures, mais le projet a été balancé à la poubelle.

Deuxième point, si on pouvait donner à l'Assemblée Nationale, au Sénat et à un groupe de citoyens suffisamment représentatifs la possibilité d'ester en justice sur les abus constatés par la Cour des Comptes, il y aurait peut-être quelques changements sinon autant supprimer la Cour des Comptes si ça ne sert à rien.

Troisième point, il serait tout à fait nécessaire et impératif d'assurer des audits pour tout ce qui dépend des subsides de l'Etat, je crois qu'il y a 1 000 personnes au château et 500 chez le premier ministre. Est-ce que la présidence ou le cabinet du premier ministre ont besoin d'autant de personnel ? Avant de supprimer des écoles, des hôpitaux, des maternités, de sorte que des femmes de Bois-d'Amont vont accoucher à Lons le Saunier au mois de février, il faudrait plutôt balayer devant sa porte tout ce qui ne sert à rien. Il y a 600 comités avec un président, un vice-président, un directeur général, ça mange des sous d'une manière extraordinaire A quoi servent-ils ? Il faut avoir le courage de les supprimer avec toutes les conséquences qu'il y a car quand une entreprise ferme, on ne dit pas aux gars « tu traverses la route »

Autre sujet intéressant : les subventions qui sont versées parfois à tort et à travers. Je ne remets pas en cause les subventions aux associations caritatives mais celles en faveur des associations créées pour servir de refuges à des dirigeants très bien payés et qui ont des accointances avec des réseaux influents. Il faudrait que ces grosses associations révèlent le salaire de leurs dirigeants pour qu'on se rende compte où vont certaines subventions.

Dernier point : on est en période de guerre économique. A la guerre, on envoie qui au front? Les jeunes. Nous notre jeunesse elle va où ? Les plus formés et les plus intelligents vont « grenouiller » dans les services de l'Etat. Il y a une mafia de jeunes très diplômés qui vivent dans la région parisienne et qui prennent toutes les places. Je propose que l'ENA soit réservée à des personnes de plus de 35 ans à des personnes qui ont déjà travaillé dans l'économie réelle qui génère des emplois et de la richesse. Le recrutement se ferait de façon plus juste avec des gens provenant d'autres grandes écoles et ayant de l'expérience.

Mr. Arnaud D. :

Champagnolais depuis 41 ans. Je constate que l'Assemblée Nationale est une cour de récréation à l'heure de la récréation. Il serait peut-être temps de passer de l'assemblée du 19^{ème} siècle à celle du 21^{ème} siècle. Réunir des gens pour discuter, à longueur d'année, ça ne sert à rien. Bloquer des lois par des centaines et des centaines de propositions ça sert à rien. Je propose que les députés se réunissent seulement 3 jours tous les 15 jours et travaillent davantage depuis leurs localités afin de pouvoir rencontrer plus de gens. On aurait des outils techniques pour communiquer. Les députés communiqueraient avec nous sur les lois en cours de préparation. Chacun pourrait intervenir avec ses députés sur les lois et suivre leurs travaux. On élit des gens et 5 ans après, ils reviennent se faire réélire ou pas. Concernant les subsides accordés aux députés, on pourrait mettre en place dans chaque territoire un petit groupe de personnes, des élus de différents bords, qui pourraient suivre ce que perçoivent réellement nos députés.

Mr. Régis J. :

Foncine-le-Haut. J'ai une réflexion par rapport à l'argent qu'on n'a pas. Entre l'ISF, les impôts, la fraude fiscale, etc., on a un total de 167 milliards qui pourrait reboucher les intérêts sur la dette à 50 milliards, le déficit budgétaire à 90 milliards et nous permettre d'avoir une augmentation du SMIC mensuel de 300 euros brut pour 9 milliards, tout ça en embauchant 3 000 personnes à 5 000€ pour 180 millions. Depuis 2014, le président de la commission européenne a blanchi de l'argent légalement en offrant un taux d'intérêts pour les impôts de 1 à 3% pour 340 entreprises (dont 58 multinationales françaises) pour un total de 2400 milliards au lieu de leur faire payer leurs impôts, au lieu de permettre qu'on aide les chômeurs de trouver du travail, de maintenir les écoles, les hôpitaux. Pendant que ces entreprises trichent légalement avec la complicité du président de la commission européenne, ce dernier dit aux européens « ayez un budget en équilibre ». Nous sommes dans un système qui prend des impôts aux gens à hauteur de 1600 € par an et par habitant. Si ce n'est pas une économie libérale ou une façon d'accumuler les richesses, je ne vois pas.

Mr. Sébastien T. :

Champagnole : Je suis ouvrier depuis des années et je n'ai aucun souci avec ça. Depuis que je suis né, j'entends dire que c'est la crise dans notre pays à cause des travailleurs qui coûtent trop cher. On a tout fait ce qu'on nous a demandé. J'ai commencé à 40 heures de travail. On nous a dit ensuite 35 heures de travail pour relever le pays et pas d'heure supplémentaire. L'essence qui ne cesse d'augmenter, la CSG, toujours pour le soi-disant « bien du pays » mais M. Macron nous en a remis une couche au nom de l'écologie en nous disant qu'on allait tuer nos enfants. J'ai rejoint le mouvement des gilets jaunes parce que j'en ai marre. Alors qu'on fait tout ce qu'on nous demande gentiment pour remonter le pays, on nous enlève les hôpitaux, les écoles, les transports. J'aimerais qu'on arrête de stigmatiser les travailleurs, les entrepreneurs et les retraités et qu'on tape où il y a de l'argent : il y a les actionnaires qui engrangent des milliards et des milliards. Quand on entend que les actionnaires ont plus de 12,8 % de dividendes et que c'est encore à nous de payer 0.06 € en plus, moi je dis STOP. De l'argent, il y en a en France. Il faudrait trouver des solutions sans toujours ponctionner les mêmes personnes.

Mr. Jacky B. :

Lent, instituteur retraité depuis une vingtaine d'années. Je savoure ma retraite depuis des années, et j'assiste avec tristesse à la mort des services publics qu'on a programmée. Il m'est venu à l'idée d'écrire un article : « qui a besoin d'un député ? ». Pour ma part pas trop et beaucoup sont comme moi. On a plus besoin de policiers, d'enseignants, de médecins, d'infirmières, de cheminots, de chercheurs, etc ; et tout ça a un coût. On nous rabâche toujours que les caisses sont vides. On affaiblit de plus en plus ces services qui sont notre « oxygène » quotidien. Tous les français ont besoin de ces services tous les jours de l'année. Comment on peut s'attaquer à cette fierté française élaborée par le Conseil National de la Résistance en 1945 qui assure une cohésion nationale qu'on nous envie ? Beaucoup d'entreprises étrangères viennent s'installer en France pour nos services publics. Comment

peut-on exiger que soit rentable un hôpital ? Comment peut-on prévoir les dépenses qu'ils auront besoin de faire durant l'année ? Comment peut-on demander à une école d'être rentable elle aussi ? Je suis consterné. Former des jeunes à qui on a appris à penser est une mission dont j'étais fier. Je ne vais pas mobiliser la parole trop longtemps mais je pourrais énumérer tout ce qu'il faudrait faire pour que les caisses ne soient pas vides. On parle de l'Etat providence mais il ne l'est pas pour le peuple mais surtout pour ceux qui ont beaucoup d'argent.

Animateur :

Je vais me faire l'avocat du diable pour relancer le débat qui devient intéressant à ce stade. Il y a de plus en plus de personnes qui vivent dans les grandes métropoles et quittent les campagnes. Sur le site du grand débat, ils disent que nous sommes un des pays les plus riches au monde. Vous dites plutôt que l'argent est mal placé et mal employé et qu'il y a une fuite des territoires vers les métropoles. Une étude prévoit qu'en 2050, 68 % de la population vivrait dans les métropoles. C'est une question intéressante et fondamentale.

Mr. Jacky B. :

Ces services sont incontournables, s'ils sont supprimés il faudra les remplacer par des privés qui ne sont pas philanthropes. J'insiste sur le terme « rentable ». Les services publics oublient qu'ils ne doivent pas être rentables car ils sont à notre disposition sinon leur mission est impossible. C'est quand-même plus agréable d'avoir affaire à une postière ou à une infirmière plutôt qu'à une voix off. On leur demande aussi d'être le moins onéreux possible mais c'est impossible.

Mr. Jean-Marie G. :

Vannoz. Je rejoins tout ce qui vient d'être dit et j'ai quelques propositions qui vont dans ce sens :

- Tout d'abord plus de transparence et accès facilité sur internet aux dépenses publiques, aux salaires et aux comptes des élus et des hauts fonctionnaires en activité ;
- Réduction des avantages des hauts élus et hauts fonctionnaires. Les économies faites par la suppression de postes de terrain dans chaque établissement qui dépend des ministères n'ont pas été affectées au budget général de l'Etat pour réduire la dette publique. Une partie a servi à mieux rémunérer les hauts fonctionnaires et à leur donner encore plus d'avantages (ex : NBI pour les Préfets) ;
- Réexamen de toutes les échelles de traitement des fonctionnaires avec réduction des indices des échelons supérieurs au profit des échelons inférieurs pour donner plus de pouvoir aux jeunes qui débutent ;
- Suppression des primes accordées aux hauts fonctionnaires en fonction du nombre de suppression d'emplois dans les grades de base qui sont sous leur autorité. Il n'est pas admissible que des hauts fonctionnaires soient indemnisés en fonction de toutes ces suppressions d'emplois qui concourent directement à la diminution du service public dans les zones rurales ou périphériques des villes, qui obligent patients, élèves, professeurs, leurs proches à des déplacements beaucoup plus nombreux, importants et coûteux ;
- Ecrêter les retraites supérieures à 8000 € pour favoriser les retraités qui touchent moins de 1000 € ;
- Chaque décision de suppression dans les services publics de proximité ne doit être prise qu'après analyse de l'impact social, économique et écologique général dans le temps de la mesure ;

- Chaque citoyen doit être capable, avec un revenu de base, de payer un impôt et connaître son propre coût à la société. Savoir ce qu'on paye réellement par exemple à la pharmacie car on ne sait pas ce que l'on paye réellement et ce qui est remboursé.
- Lancer une grande souscription nationale auprès des plus grandes sociétés et des français pour le relèvement des salaires minimum, le redressement de la dette et le maintien des services en zone urbaine périphérique. Cette souscription serait obligatoire au-delà d'un certain revenu et pour certaines entreprises.

Mr. Dario A. :

Champagnole. De par les règles nous ne devrions pas parler d'ISF dans le grand débat, mais M. Macron parle de mettre d'autres impôts sous d'autres formes, taxe carbone et même sur l'héritage. Je voudrais également poser une question aux élus. Comment est-ce qu'on peut être garant que les questions posées lors de ce débat seront reprises et examinées quand on voit que les cinq garants qui ont été désignés l'ont été par M. Ferrand ou par La République en Marche. Comment peut-on être sûr que nos questions remonteront bien ?

Mr. Clément Pernot:

Sur le rendu, comme je vous l'ai dit en ce qui nous concerne, nous allons transmettre un compte rendu mot à mot de ce qui se dit ici. Après ce n'est pas de ma compétence de savoir ce qu'il en adviendra. Tout laisse penser que les documents seront relus. Moi, ce qui m'intéresse ce n'est pas ce qui remonte à Paris, mais ce que vous dites ce soir. On nous laisse entendre que tout sera exploité par rapport à des thématiques définies. J'ose espérer que le gouvernement tiendra compte du mouvement instauré depuis novembre et de ce qui sera dit dans ces différents débats. Le Président de la République a réuni récemment les présidents des conseils départementaux et j'en faisais partie. Des propositions ont été faites mais combien seront retenues ? Je n'en sais rien. Il y a une redéfinition des lois de décentralisation entre les différentes strates : Etat, Région, Département, Communes et Communautés de Communes.

Animateur :

On imagine que tout le monde partage un peu le même avis et espère que les grands thèmes vont remonter mais comme dit Clément Pernot, on n'en sait rien.

Mr. Rémy G. :

Retraité champagnolais. Je suis retraité mais encore engagé au service d'associations qui font face à des problèmes gigantesques. La première chose que je voulais dire c'est que les citoyens sont totalement désabusés parce qu'ils savent très bien que leurs votes ne servent à rien. Prenez par exemple le vote de 2005. On a tous voté contre ce qu'on nous proposait mais on nous l'a imposé d'une autre façon. On ne consulte pas les gens sur des décisions essentielles. Qui sait aujourd'hui que depuis février est entré en application le traité de libre-échange entre l'Union Européenne et le Japon ? Qui sait que le traité de libre-échange avec le Canada est en application alors que le Parlement ne l'a pas ratifié ? Qui sait ce que sont les risques de ces traités ? Il faut en terminer avec ce type de politique imposé par une bureaucratie au service des grandes entreprises industrielles. Il est inadmissible que notre Union Européenne impose aux pays les plus pauvres des traités de libre échange dont on sait que les conséquences feront en sorte que les paysans ne pourront plus vivre. Que l'agriculture disparaîtra chez eux comme chez nous et qu'on va créer des personnes qui vont migrer pour aller dans un paradis qui sera souvent pour eux un enfer.

Je voudrais insister sur la répartition des impôts. Tout le monde paie des impôts. Le plus connu est la TVA. La première chose pour moi est de supprimer la TVA sur les produits de base parce que ce sont les familles et les plus pauvres qui les paient au même titre que les milliardaires. C'est totalement anormal.

Revoir le système fiscal. Il y a des tas de propositions mais il faudrait quand-même que l'Etat se donne les moyens d'exploiter correctement ce qui lui revient. Vous avez entendu parler du scandale des autoroutes. Les entreprises ne prennent aucun risque. Il y a longtemps qu'elles ont remboursé et maintenant l'Etat veut reprendre la main. Non seulement on ne reprend pas la main mais on nous dit l'aéroport de Paris, on va le vendre. On a vendu celui de Toulouse pour des bénéfices pharaoniques. Il faut renationaliser les autoroutes et ne pas laisser partir nos bijoux de famille qui ne reviendront pas forcément. Il faut remettre en cause le partenariat public-privé. Pensez au ministère des armées et vous verrez ce que je veux dire.

Autre chose, il est impératif de sauver nos services publics notamment notre système de protection sociale. Et dans le cadre européen actuel nous n'appliquons pas la libre concurrence mais la loi du plus mariolé. On nous a dit que l'Europe devait nous protéger mais ce n'est pas vrai. En Bulgarie, toutes les personnes les plus qualifiées sont parties depuis longtemps. C'est le signe que cette Europe qui se construit est une Europe où les plus pauvres sont sous la coupe des plus riches et ce n'est pas l'Europe que nous voulons. Je suis pro Européen, je pense que la seule solution pour notre monde c'est l'Europe, mais pas cette Europe-là.

Mr. Norbert M. :

Je voudrais revenir sur ce qu'on dit certains interlocuteurs. Je parle pour une génération qui est sacrifiée : celle des 25/30 ans qui est dans la galère. Pour ceux-là je suis inquiet. Il est vraiment difficile de trouver des emplois. Ils passent de CDD en CDD ou en intérim, toujours sous statut précaire. On leur paye leurs congés payés, et les caisses de retraite ? Quand ils seront en retraite on va leur proposer quoi ? Lorsqu'on nous demande dans des questionnaires comment financer les dépenses on nous présente quelques possibilités : augmenter le temps de travail, allonger l'âge de la retraite ou baisser les prestations sociales. Il y avait une feuille avec des cases ou l'on devrait répondre mais moi ces cases je ne voulais rien répondre, moi passer de 35h à 40h, c'est n'est pas possible. Les statistiques montrent bien qu'il y a plus de demandeurs d'emploi, que d'employeurs. Il faut donc se partager le travail, arrêté de dire qu'on recule encore l'âge de la retraite, il faut simplement partager le travail.

Mr. Jacques G. :

De Nozeroy. Je ne vais pas reprendre ce qui a été dit. Je vais revenir sur quelques idées importantes : on ne peut pas tout changer toute de suite, ni revenir sur des engagements pris récemment et mauvais pour nous tels que le traité Japon ou celui de Marrakech... Il ne faut pas perdre de vue nos origines locales privilégiées par rapport à ce qui se passe dans le monde. Il faut que ça dure ! Si on ne le fait pas ça ne sera pas bon pour l'avenir, on va nuire aux jeunes, à nos jeunes !

Il y a des remarques pas justifiées, mais ressenties ! On ne sait pas qui prend les décisions, la commune, le département, la communauté de communes ? Qui est le décideur ? Politiquement, ce n'est pas clair du tout pour les citoyens. Pas de démocratie ! Dans nos départements ruraux, il ne devrait pas avoir à la fois des communes et communauté de communes mais seulement une seule grande commune avec des vraies élections locales. Il n'est pas juste de dire que l'Etat n'a pas d'argent. La France a de l'argent et peut financer beaucoup de choses à condition de vérifier que les projets sont utiles et porteurs d'emplois de qualité. On ne peut pas dire on n'a pas d'argent quand je vois dans les journaux qu'à Dole, la communauté de communes investit 33 millions d'euros pour une piscine améliorée, on s'en moque d'avoir une piscine améliorée non ? Avec ces 33 millions on pourrait investir dans d'autres choses plus utiles ! A Poligny le projet de Center Park doit trouver des financements avec la perspective de manquer d'eau.

Mon sentiment, c'est que l'économie de fonctionnement est importante mais le département du Jura ne devrait pas avoir les mêmes « règles » et le même fonctionnement que le département de Seine St Denis par exemple. Il n'y a pas le même nombre d'habitants et nous ne devrions pas fonctionner de la même façon. Nous ne sommes pas obligés non plus d'avoir pleins de petites communes, on devrait plutôt avoir qu'une seule grosse commune à Champagnole avec des quartiers Cize, Ney, Equevillon.

On pourrait traverser Champagnole en vélo mais pour le moment la priorité c'est toujours la voiture. Pour ce qui concerne le problème du ramassage des ordures, ce n'est pas normal que dans des pays comme le nôtre on ne paie pas les ordures au poids pour éviter que les supermarchés nous étouffent avec des papiers qui finissent dans la mer.

Animateur :

Vu que Mr G. parle des communes, fusion de communes, ordures ménagères, est-ce que vous voulez intervenir ?

Mr. Clément Pernot :

C'est un sujet plus que sensible, dans la nation. On a en France plus de 36 000 communes. Certains diront que c'est beaucoup trop, d'autres diront que c'est un moyen d'expression républicain. Dès lors que l'on concentre le pouvoir, on perd de la démocratie. C'est ce que pense l'Association des Maires de France qui souhaite garder les mairies, sauf si celles-ci décident volontairement de se regrouper. C'est Jacques Pélissard qui a porté cette loi de regroupement des communes avec les communes nouvelles mais c'est seulement pour celles qui le demandent. La France est attachée à ses 36000 communes, c'est vrai et ce n'est pas vrai. Lorsque le Premier Ministre ou le Président viennent à l'Association des Maires de France, ils disent qu'il est important de garder les 36000 communes mais pour autant ils ne leur donnent plus les moyens d'avoir des politiques autonomes et c'est pour cette raison qu'ont été créées les communautés de communes afin de pouvoir mettre en place des investissements que les communes seules ne pourraient pas faire. Je prends un exemple, on n'aurait pas pu faire un bassin nautique et mettre en place une zone industrielle seulement avec la ville de Champagnole. En réunissant nos forces, on peut mettre en place une autre politique. Si l'Etat décide de garder les 36000 communes, il faut qu'il leur donne les moyens d'exister. La loi Pélissard est intéressante car elle est basée sur le volontariat. Au début de mon mandat au Conseil Départemental, on avait dans le Jura 545 communes, on en a 497 aujourd'hui.

Je crois que l'information n'est maîtrisée que par une partie de la population concernant les décisions des politiques locales. Les mairies ont certaines compétences, la communauté de communes a la compétence économique, l'aménagement du territoire et les bâtiments scolaires. Le Département au travers de la loi NOTRe, gère la politique sociale.

Vous avez une réflexion très intéressante. On ne peut pas administrer le département du Jura comme celui de la Seine-Saint-Denis. Il faut appeler de vos vœux la sixième république. Le principe qui régit notre république est que la loi doit être la même pour tous sur l'ensemble de la France. On a des services juridiques et on est sous le contrôle du Préfet. Toute délibération prise que ce soit par les communes ou les communautés de communes est soumise à la vérification du Préfet. Peut-être qu'avec la sixième république, la loi ne serait pas obligatoirement la même dans tout le pays.

On est dans un système où il y a une inadaptation de la loi. Sur notre territoire, un jurassien qui travaille à Champagnole ne peut pas dépasser 35 heures de travail alors que celui qui travaille en Suisse peut faire 52 h.

Mr. Jacques G. :

C'est là qu'il faudrait faire quelque chose.

Mr. Clément Pernot :

C'est pour cela que je disais que je ne voulais pas jouer un rôle qui n'est pas le nôtre. Il faut laisser ça à nos parlementaires. Adapter la loi au département est une bonne chose mais pour le moment c'est impossible. Puisque vous avez parlé des ordures ménagères, je vais laisser la parole à Guy Saillard.

Mr. Guy Saillard :

Je prends la parole en tant que Président du SYDOM du Jura. En ce moment comme la loi a fait fusionner plusieurs communes, cela a des effets, on va être obligé de modifier les tournées pour l'année prochaine puisque qu'il y aura des communes en plus. Mais le poids des poubelles ne sera pas mis en place avant 2022. Nous ce que nous sommes en train de travailler, ce n'est pas par rapport au poids de la poubelle mais au volume de celle-ci. Celui qui habite à Ney, ou n'importe où ailleurs payera autant que les autres suivant le volume de sa poubelle. Si vous avez une poubelle de 30L ça sera le même tarif quel que soit le lieu, de même pour les poubelles de 60 litres ou plus.

Concernant la taxe TGAP, les jurassiens ont payé 1million d'euros et pour cette taxe une augmentation est prévue pour 2025, pour la « protection de la planète ». Le montant de cette taxe va tripler et dans un même temps les dotations de la société Eco Emballages seront réduites d'un million d'euros. Ce qui nous donne d'ici 2025 une augmentation de 25 %

Cette augmentation ne va pas être orientée vers la transition écologique mais entrera dans les caisses de Bercy qui en fera ce qu'il en veut. Je suis contre cette augmentation de la TGAP qui sera mise en place par les élus locaux qui seront considérés comme les vilains petits canards.

Mr. Yves C. :

Comment faire pour changer un bac s'il est trop gros ?

Mr. Guy Saillard :

Téléphonez au SICTOM qui procédera au changement.

Mr. Philippe C. :

Il faudrait que le président de la communauté de communes soit élu au suffrage universel. Il aurait beaucoup plus de poids s'il était élu directement par les citoyens.

Mr. Rémy G. :

D'autant plus que les citoyens ne votent pas pour la communauté de communes mais pour les municipalités qui désignent leurs conseillers communautaires. Le citoyen est encore une fois mis de côté.

Mr. Clément Pernot:

Je suis très favorable au fait qu'il y ait un scrutin de liste ce qui donnerait surtout l'approbation de la population, ce qui est important. L'Association des Maires de France est opposée à ce principe. Aujourd'hui, tous les maires sont conseillers communautaires et Champagnole a 21 délégués. Cela a ses avantages et ses inconvénients. Si le législateur veut changer la loi, cela posera des problèmes et le Sénat y sera opposé, ainsi que l'Association des Maires de France. Problème des lobbys. Qui aura le plus d'importance ? Cela ne relève pas de notre compétence. Si on fait un sondage, je ne suis pas certain que les maires de notre communauté de communes soient d'accord pour un scrutin de liste. Certains ont peur de ne plus être représentés.

Animateur :

Il est 20 h. Il y a encore beaucoup de choses à dire.

Mr. Laurent L. :

Champagnole : La fiscalité ça sert à quoi ? Assurer le service public, l'aide sociale, l'aide aux chômeurs, faire des investissements... Il y a beaucoup trop de taxes et de gabegies.

Je pense que le premier point en tant que citoyen, c'est d'accepter l'impôt mais on l'accepte mieux s'il est juste. Aujourd'hui, cela paraît aberrant que les gens qui gagnent plus paient pour restituer une partie que la société leur a apportée. Cet argent on a pu le gagner parce que la société a investi sur nous.

Coûter le moins possible ? C'est être le plus efficace possible ? Aujourd'hui, pour l'éducation on met en place des réformes qui aboutissent à des classes de plus de 30 élèves dans les collèges. Ce qu'on veut, c'est que nos enfants soient formés le mieux possible et non pas « bourrés » les classes pour ensuite devoir mettre en place des formations de remise à niveau. De même dans les hôpitaux, ce qu'on veut c'est être le mieux soigné possible. Pour un doigt cassé, je suis allé aux urgences où je n'ai vu personne pour un diagnostic qui s'est fait au moyen d'un smartphone, à distance, et sans auscultation. Ce diagnostic coûte cher et a été mal fait. Au bout de 15 jours il a fallu rattraper l'erreur, ce qui a coûté encore plus cher. L'hôpital a un coût, l'éducation a un coût et il faut aller chercher l'argent où il est et le répartir correctement.

Animateur :

On dit qu'il n'y a pas beaucoup de jeunes ce soir, mais il y en a tout de même et on a une jeune fille qui souhaite s'exprimer.

Mme. Maeva D.:

Le Vaudioux .J'ai 16 ans je suis lycéenne, au lycée Paul Emile Victor. Tout ce qui est dit ce soir ne me concerne pas moi directement, mais je tiens tout de même à parler de l'injustice entre les classes. Par exemple pour les taux d'emprunt dans les banques, celles-ci veulent être sûres d'être remboursées et privilégient les riches mais comment on peut faire pour bien vivre, nous, les classes moyennes ?

Pour les réformes des lycées, aux portes ouvertes qui se sont déroulées samedi, on a dû expliquer aux futurs lycéens qu'ils ont réduit les filières, et donc qu'on va leur demander à 15 ans de savoir ce qu'ils veulent faire pendant toute leur vie. Ils doivent choisir dès la seconde leurs spécialités. En outre, comme des filières sont supprimées, certains devront partir plus tôt, dans un autre établissement, pour faire les études de leur choix, ce qui a un coût pour les parents.

Mr. Fabien D. :

Etival : Je travaille dans un collège dans le jura et dans ce domaine aussi on oppose un peu ruralité et métropole. Sur le Jura, on perd 19 élèves et on propose de supprimer 14 classes. Suite au rapport de l'ONU, ils nous disent que nous allons devoir aller vers les métropoles. Au lieu de combattre, on se repose sur ce rapport, mais on devrait plutôt réagir et se battre au lieu de se cacher derrière ce rapport.

Je voudrais rejoindre ce qui a été dit sur les taxes. Le CICE a été modifié et doit bénéficier à toutes les entreprises. Dès lors qu'une entreprise va créer un emploi, l'Etat ne prélèvera plus l'impôt. Je suis enseignant. Une entreprise privée comme Acadomia ne va pas payer d'impôt. C'est une façon de privatiser l'enseignement. Il faudrait qu'il y ait un corollaire au CICE sur des critères écologiques et ne pas concurrencer les services publics.

La proposition des gilets jaunes concernant le RIC. Chacun d'entre nous peut proposer des lois. Je souhaiterais revenir sur le traité de Lisbonne, article 21. Il y a eu un rapport du budget de l'Etat et il y a 1850 milliards de déficit. Personne ne s'en inquiète parce qu'on sait qu'on ne va pas les payer mais chaque année on paie les intérêts, soit 42 milliards pour cette année et on ne sait pas où va cet argent. Les créanciers doivent garder l'anonymat. Cela m'inquiète beaucoup parce qu'il y a 42 milliards qui partent sans que l'on sache où ils vont. Pour comparaison, le budget de l'agriculture est de 8 milliards et celui de la défense de 40 milliards. Le traité de Lisbonne nous engage à emprunter dans les banques privées alors qu'on a une banque centrale européenne. C'est comme si on avait une boulangerie sur place et qu'on nous oblige à aller acheter le pain chez le voisin.

Mr. Arnaud D. :

Le CICE c'est la solution pour faire baisser notre coût horaire en France. Si on supprime le CICE, on ne pourra plus exporter.

2400 milliards de dette en France aujourd'hui. C'est nous les « cheveux blancs » qui en sommes responsables ! On ne doit pas laisser cela à nos enfants il faut bien rembourser nos dettes ! Comment faire parce que cela représente 65000 € par habitant. On devrait interdire les budgets d'Etat négatifs. Interdiction de créer de nouvelles dettes sans se donner l'obligation dans les années à venir de rembourser. On a des pays qui en sont arrivés là.

Mme Danielle :

On ne demande pas de supprimer le CICE mais certaines entreprises comme Carrefour ont bénéficié du CICE et ont licencié des employés ensuite.

Mr. Michel D. :

Vers en montagne. Le travail doit payer et les retraités doivent avoir des salaires corrects. Quel est le montant réel nécessaire pour vivre ? 600 €, 800 € ? Ou beaucoup plus que ça ? Si l'on part du principe que la somme nécessaire est de 1500 €, il faut remonter tout le monde à 1500 € et cela nous permettrait de faire le ménage dans les aides qui sont données. Si les gens ont la possibilité de vivre de leur travail, ils n'auront plus besoin de percevoir des aides. Les gens ne veulent pas des aides mais vivre de leur travail. Et pour ceux qui ont travaillé longtemps, ce qu'ils demandent c'est de pouvoir se reposer et profiter un peu de leur retraite. Il est envisagé dès 2023 de mettre l'âge de la retraite à 67 ans. Quand on nous donne l'Allemagne comme exemple, il faut peut-être déjà aller voir comment les retraités vivent là-bas. J'en ai un peu marre qu'on compare toujours la France avec d'autres pays pour essayer faire avaler des couleuvres.

2ème point : faire appel au référendum. J'ai appris qu'en France, 140 barrages hydrauliques sur 400 viennent d'être privatisés. On vient de faire une forme de privatisation avec tout ce qu'on a déjà connu pour les autoroutes. On va privatiser le seul impôt que les français aiment payer : le loto. Ce qui m'inquiète c'est de privatiser les centrales hydrauliques. Demain, ça sera les centrales nucléaires ; Il y a eu une émission avec Elise Lucet sur le barrage de Vouglans est ce qu'il fait partir des 140 ? Est-ce qu'il ne serait pas logique que de telles décisions soient prises suite à des débats et à un référendum ? Tout ce qui concerne nos territoires doit passer par le référendum avec un débat préalable. Il faut bien sûr que les décisions prises par les référendums soient ensuite respectées. Je ne dis pas que c'est simple. Le RIC est une proposition et doit s'organiser mais je suis pour.

Mr. Michel C. :

Originaire du Vaudioux. Focus sur l'entreprise. Une entreprise française en 2019 c'est quoi ? Je veux tout d'abord revenir sur l'impôt. Certaines sociétés payent peu ou pas beaucoup, une entreprise aujourd'hui a des impératifs mais les petites entreprises dépendent toujours des grandes entreprises, elles doivent embaucher, innover, investir, être compétitives... Ce qui compte, c'est la création de valeur. Le compte de résultats sert à rembourser l'emprunt, les capitaux, à rémunérer l'actionnaire. L'actionnaire souvent critiqué est nécessaire, sans lui, il n'y a pas d'entreprises, il apporte des fonds propres qui servent aux besoins importants des entreprises. L'entreprise aujourd'hui doit investir. Imaginez quel serait le tissu industriel s'il n'y avait plus d'actionnaires.

Il faut investir, innover, sinon dans 10 ou 20 ans, il n'y aura plus d'entreprises parce qu'il y a une formidable concurrence entre toutes les entreprises à l'échelle européenne et planétaire. Il y a plusieurs éléments de réponses :

- La formation tout au long de la vie est nécessaire. Il faut être hyper-formé tout au long de la vie par rapport aux métiers d'aujourd'hui et de demain que ce soit du chaudronnier aux stratèges et managers.

- Baisser l'impôt sur les sociétés
- Il ne faut pas oublier l'actionnaire, il doit exister.

Mr. Jacky L. :

Maire de la Lattette. Il faut assouplir la loi NOTRe, elle nous a mis un boulet au pied depuis 3 ans

Ensuite, je suis abasourdi quand j'entends derrière moi quelqu'un dire qu'il n'en a rien à faire des maires. Mais c'est moi demain qui vais aller déneiger la route pour que les enfants aillent à l'école les pieds secs.

Mr. Michel D. :

Pour les formations, on devrait monter un plan de formation là où il y a du travail. Il faut monter un plan de formation en concertation avec l'employeur, et qui corresponde à des postes de travail.

Mr. B. André :

Le travail des jeunes est un très gros problème ils sortent à 16 ans des écoles mais ils n'ont pas de travail ! Avant à 14 ans, celui qui ne pouvait pas aller à l'école, il y avait des centres d'apprentissage, maintenant on a tout supprimé. Il y a du chômage chez les jeunes mais il n'y a rien du tout qui se passe ! Il faut revenir à l'école obligatoire jusqu'à 14 ans, promouvoir l'apprentissage, et des diplômes simples ! Il faut que les jeunes suivent mon exemple, quand est ce que le monde va se lever pour que les jeunes trouvent du travail et ne soient pas au bord de la route à 16 ans ?

Mr. M. Norbert :

Au lycée Paul Émile Victor, les enseignants eux-mêmes ont du mal à nous expliquer les réformes. On déshabille les lycées et ils veulent que les jeunes de la ruralité aillent dans les lycées des métropoles.

Gilets jaunes :

Nous, les gilets jaunes, depuis le 17 novembre on est debout, on n'a pas été toujours bien accueillis et beaucoup nous ont critiqués, mais on a quand même eu quelques petits trucs malgré tout. Les gilets jaunes, le gouvernement a tout fait pour les dénigrer mais on n'est pas tous violents et on n'est pas tous des casseurs !

Mr. Sébastien T. :

Par ces débats on va gagner à réinvestir le monde politique de nos communes ! On ne sait pas qui paye quoi, ni comment ! En refaisant tout et en s'intéressant tous, on va tous apprendre. On est un peu tous « gilet jaune » dans cette salle. (Intervention d'une personne du public : « on n'est pas tous gilet jaune ! »). Vous avez tout à fait le droit de ne pas être gilets jaunes ! Nous on s'est mobilisé, alors que moi je m'en foutais de la politique avant ! Mais il faut prendre ses responsabilités et que tout le monde se bouge, il ne va pas falloir compter sur l'État, il faut que les gens s'intéressent à la politique. C'est comme ça qu'on va progresser. La réalité, vivre avec 1200€, ils ne savent pas ce que c'est, il faut s'intéresser à tout ce qui se passe autour et c'est là qu'on grandira.

Mr. (?) :

Sans le mouvement des gilets jaunes il n'y aurait pas de débat !

Mr. Jean-Louis D. :

Conseiller municipal de Champagnole. A quoi sert un referendum si personne ne vote ? Maintenant on constate quoi ? Personne ne vient voter, seulement 30 à 40 % ! Commencez d'abord à venir voter, vous engager dans les conseils municipaux, parce que si le mouvement des gilets jaunes nous a permis

de débattre c'est bien mais on a des devoirs tout de même ! Le vote devrait être obligatoire comme en Belgique.

Mr. Bernard :

Les Rousses. Je veux demander à Monsieur Clément Pernot s'il sait comment seront remplacés les impôts locaux.

Mr. Clément Pernot :

Je vais vous répondre et cela va vous étonner : on n'en sait toujours rien. C'est une catastrophe et c'est la preuve d'un État qui ne sait plus où il est. Que ce soit au niveau départemental ou on a une taxe foncière pour assurer nos recettes, à la ville où il y a une taxe d'habitation qui devrait être substituée, personne ne sait exactement ce qu'il va se passer. Grâce aux gilets jaunes, ce qui devait être décidé au mois de février et qui s'annonçait comme une catastrophe, a été reporté. Par exemple au niveau du Département, on allait enlever tout impôt direct avec la population. C'est-à-dire qu'ils avaient prévu de donner le peu de taxe foncière qui nous reste, aux Communauté de communes. Donc le Département allait en compensation toucher une partie de la CSG CRDS donc vous imaginez un peu la situation dans laquelle nous allons nous trouver : c'est-à-dire que nous allons dépendre de dotations d'état. La libre administration d'une institution territoriale telle que le département se trouvait sous le joug d'état ce qui est anormal. Les Communautés de Communes allaient récupérer cet argent mais sans récupérer toutes les compétences on direct avec la population. Derrière cela veut dire qu'une institution telle que le Département n'a pas de lien fiscal avec vous. Ça veut dire que la machine à claques de proximité n'existe plus. Comme les ressources de l'institution ne dépendent plus de vous, ceux qui gèreront demain l'institution, vont faire comme ils l'entendent sans se soucier de la réaction de la population. Ça allait être une catastrophe, nous allons dépendre de l'état, comme les ressources ne dépendaient plus de nous, on se trouve dans un délire absolu, on ne maîtrise plus rien et on est sous une tutelle.

En 10 ans de réforme, on n'a jamais été sollicité, ni les maires, ni les départements, ni personne !

Si demain l'état favorise une recentralisation de l'ensemble des dépenses, on va enlever des pouvoirs aux échelons de proximité, c'est l'avenir de la démocratie locale qui est en jeu.

Mr. (?) :

Dans les lycées les réformes devaient amener du progrès mais moi j'ai l'impression depuis 30ans on vend des réformes pour des sous, mais constat : dans 80% des cas on dégrade, alors que une réforme devrait améliorer la situation.

On demande à des jeunes de 14 ans de choisir. S'ils ne font pas bon choix, ils seront rayés et n'auront pas de métiers.

On réduit l'offre de formation, ce qui oblige certains élèves à partir, mais il y aura la priorité des gens locaux, et donc les jeunes ne pourront pas faire tout ce qu'ils souhaitent, d'autres seront obligés de changer, mais plus tard se feront reprocher de ne pas avoir fait les bons choix auparavant !

Les changements ne sont pas pour améliorer, ils ne sont pas tolérables

Mme. Maeva D. :

Les élèves vont devoir se déplacer, et les parents devront payer plus cher ! Les frais pour l'internat, les transports, etc

Mr. (?) :

Mais bien sûr que tout le monde paye l'internat ! Mais les enfants sont dirigés simplement plus tôt ailleurs, on n'a plus d'écoles, plus d'hôpitaux, plus de transports, il faut vraiment se réveiller !

Trop souvent on dit oui, on paye des impôts, mais il n'y a plus de services publics.

Mme. Danielle (gilet jaune).

Il n'y a plus aucune confiance dans la politique, ils nous donnent des conseils, ils veulent des casiers vierges, aucun vol, rien alors que eux, ils nous volent ! Mais on doit toujours les croire ! Eux même « n'ont pas les fesses propres ». Il faut plus de transparence.

Mme. (?) :

On a le droit de vivre dans la ruralité, mais nous n'avons que des devoirs. Les hôpitaux à Champagnole, ça marchait bien ! La chirurgie on nous l'enlève pour la sécurité maintenant tout pour la sécurité encore, ils ferment tout !

On a supprimé des services médicaux en gériatrie à l'hôpital de Champagnole. Les personnes âgées maintenant ils n'ont plus de médecins. Les EHPAD ne veulent pas payer les ambulances, on soigne localement mais les personnes de l'EHPAD ne sont pas formées pour ça !

En tout cas, merci aux médecins qui travaillent ici !

Mr. (?) :

Mais les médecins maintenant on ne les trouve pas ! Il n'y en a plus !

Mme. Catherine R. :

Je suis la mairesse d'une petite commune Arsure Arsurette et c'est vrai que dans notre petite école, on a réussi à faire des travaux. Mais maintenant, si les enseignants disent quelque chose les parents enlèvent leurs enfants, nous, les maires des petites communes, on fait ce que l'on peut mais c'est vraiment pas facile.

Mr. David D.: (il répond au gilet jaune)

Je veux juste rajouter que le dialogue, on l'a eu grâce au mouvement des gilets jaunes, mais tous les élus locaux ne sont pas des « pourris »

Mr. Michel D.:

30% d'élus au sommet ont eu à faire face à la justice, ils mettent 20 ans à être condamnés ! Mais cela ne concerne pas tous les élus.

Mr. B. :

Je mets le doigt sur une proposition du mouvement des gilets jaunes ! C'est un engagement citoyen c'est vrai que l'on ne peut que déplorer, que personne ne vienne aux conseils municipaux. Mais tout le monde ne s'est pas mobilisé non plus dans les manifestations avec les gilets jaunes. Il faut quoi pour que les gens se réveillent ?

Comment un français peut être un citoyen alors qu'il est envahi par les propos des médias ?

On ne pose pas les bonnes questions, on abrutit les gens et après on veut des comportements citoyens.

Mme. Elisabeth C. :

Je constate que dans nos instances municipale ou intercommunale, les élus sont présents lors des séances ou diverses réunions.

Mr. Jean-Louis D. :

C'était un débat constructif et respectueux

Mr. (?) :

Il ne faudrait pas que le CICE s'applique pour les grandes entreprises mais seulement pour les PME.

Mr. (?) :

Je voudrais ajouter une chose : « On nous annonce la fin du monde mais nous on voit la fin du mois ! »

Mr. Guy Saillard :

Merci d'être venus nombreux, c'était un grand débat à Champagnole, je suis très heureux de son déroulement. Chacun a pu s'exprimer dans la démocratie, les gilets jaunes et les autres. Vous êtes tous des citoyens !

Nous étions plus de 300 aujourd'hui, pas toutes les communes n'ont eu cette chance

Mr. Clément Pernot :

La communauté de communes offre le verre de l'amitié. Le compte rendu sera édité et disponible pour tous ceux qui le souhaitent.

Un jeune homme a dit qu'il n'y avait plus ni de droite ni de gauche, mais avec le débat de ce soir, on voit bien qu'il y a toujours une droite et une gauche, des différences de visions notamment sur le plan économique. On a toujours besoin des autres notamment avec les idées proposées par les gens du peuple, et ce n'est pas péjoratif quand je dis cela. J'ose espérer que les autorités pourront s'en servir pour nos populations !

Merci à tous d'être venus aussi nombreux.

Le débat se clôturait après environ 2h30 de temps d'échanges avec le verre de l'amitié.